

Libellé de la fiche métier de rattachement :

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

Code métier :

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Service / pôle : Addictologie / psychiatrie

Grade : IDE

Quotité de travail : 50%

Horaires et jours travaillés : En journée 9h - 17h ou ½ journée 8h30-12H30 ou 12H30-16H30 avec au total 5 ½ journées du lundi au vendredi

Direction administrative de site :

Directrice du site de psychiatrie : Mme Aude Valery

Attaché d'Administration – Cadre administratif du pôle : M. Jean-François BERNET

Responsables hiérarchiques :

Cadre de Santé : M. MOSNIER

Cadre Supérieur de Santé : M. Yannice PLANCHON-GOURLOT

Directeur des Soins : M. PARRAIN

Responsables médicaux :

Chef de pôle : Dr Dominique FENEON-LANDOU

Chef de service : Pr BROUSSE

Médecin responsable de l'unité : Dr BOUTE-MAKOTA

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

- L'équipe est constituée actuellement d'un médecin psychiatre addictologue à temps plein mais pourvu partiellement actuellement, d'une IDE à temps plein, d'un psychologue à mi-temps, d'une secrétaire à 20% et d'une assistante sociale à 20%.
- Le fonctionnement de l'unité est assuré les jours ouvrables.
- L'EHLA territoriale intervient dans 2 structures hospitalières privées de l'agglomération clermontoise, le Pôle Santé République (PSR) et le Centre Jean Perrin (CJP).
- L'EHLA territoriale est rattachée à l'ELSA du CHU et se situe au sous-sol du bâtiment B. du pôle de psychiatrie adulte.

DEFINITION DU POSTE

Fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier(e).

FONCTIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

- Intervenir auprès des personnes ayant des conduites addictives le temps de leur hospitalisation, en appui des autres membres de l'équipe EHLSA,
- Animer ou co-animer des groupes de prise en charge du sevrage tabagique pour les patients ou les soignants,
- Améliorer la diffusion de la culture addictologique au sein des 2 établissements en formant et assistant les équipes soignantes au repérage précoce, à la prise en charge et au suivi de ces personnes ; en menant des

actions de prévention, d'information et de sensibilisation dans les 2 établissements (envers les patients et le personnel) lors de journées balisées, en participant à la formation en addictologie dans le cadre de la formation initiale ou continue des professionnels de santé

- Favoriser la coordination des soins addictologiques en intra et extra hospitalier c'est-à-dire développer des liens avec les autres acteurs intra et extrahospitaliers concernés par l'addiction
- Diffuser largement les pratiques de réduction de risques et des dommages (RDRD) pour les patients hospitalisés

COMPETENCES REQUISES

- Respect des règles professionnelles et du décret relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.
- Fonction de transversalité et de référence dans tout le champ de l'addictologie au sein du PSR et du CJP.

- Compétences et motivations dans la prise en charge des conduites addictives,
- Connaissances sur les techniques de communication, la relation d'aide, les transmissions ciblées,
- Détenir des capacités d'écoute d'analyse et de discernement, une attitude empathique,
- Faire preuve de tolérance et maîtrise de soi,
- S'inscrire dans une équipe pluridisciplinaire,
- Savoir transmettre et se positionner,
- Autonomie dans l'organisation et la planification du travail,
- Sens des initiatives et des responsabilités.

EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- Connaissances sur les problématiques addictives ou engagement à se former à l'addictologie (DIU de Pratiques addictives, sevrage, repérage des consommations...), à la tabacologie (formation minimale en tabacologie ou DIU tabacologie) et à l'entretien motivationnel etc via les formations proposées par le pôle.
- Avoir une bonne connaissance du maillage territorial,
- Planification des congés avec les différents membres de l'équipe.

- Mobilité : la durée d'affectation est de 3 ans minimum et projet professionnel réévalué lors de l'entretien annuel,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Permis de conduire nécessaire pour les déplacements au PSR.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Etre à jour de son AFGSU 2 et s'engager à suivre la formation de réactualisation ou de remise à niveau
- Une expérience en psychiatrie est un plus, ou s'engager à acquérir un socle de connaissance solide.
- Pour les professionnels débutant en psychiatrie : obligation de suivre la formation de certificat en soins psychiatrie.

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Les équipes pluridisciplinaires du CJP et du PSR
- Equipes soignantes et médicales, IDE (cadre des services, IDE RAC) , AS, médecins, anesthésiste, oncologue, IDEC pôle addicto, HdJ Addicto, GRAVENOIRE, SATIS (service de délivrance Traitement Substitutif aux Opiacées)

TENUE PROFESSIONNELLE :

- Posture respectueuse et adaptée au statut de soignant de la fonction publique hospitalière.
- Port d'une tenue professionnelle partielle et propre (tunique à manche courte).
- Port du badge d'identification unique du CHU.
- Port d'une paire de chaussure fermée avec maintien de cheville type basket pour intervention en cas d'urgences.
- Cheveux courts ou attachés.
- Les ongles doivent être courts et sans vernis, ni bijoux d'ongles.
- Aucun port de bijou type montre, bracelet, gourmette, bagues, chaîne autour du cou.
- Absence de signes visibles religieux ostentatoires.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Pour des nécessités de service, le professionnel peut être amené à effectuer des remplacements sur l'ensemble des unités du pôle de psychiatrie et d'addictologie (SATIS...)1.
- La planification des congés à prévoir en concertation avec l'ensemble des équipes d'addictologie (SATIS...) et sera soumise à la validation de la hiérarchie et de la direction en fonction du besoin d'assurer la continuité de service.
- Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.
- Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution.